

POSTFACE

Satisfaits, contents et fiers

Edouard DIEU

Au début, il y avait « le dossier ». Le dossier qui serait présenté à l'ONF pour « matérialiser » notre proposition de nouveaux arbres remarquables en Forêt Domaniale de Rambouillet.

Ce fut une tâche de longue haleine : 2 ans de recherche, de recensement, d'inventaire, de cartographie, de photographie, pour constituer ce dossier d'identification et de localisation.

Mais cette peine n'aura pas été vaine : la réponse de l'ONF du 17/8/2009 est venue récompenser nos efforts.

Satisfaits, nous le sommes, bien sûr.

D'abord, la plupart de nos propositions ont été retenues : un seul arbre, dépérissant, a été recalé.

Ensuite, l'ONF a fait des propositions extrêmement intéressantes : entre autres, un groupe d'Ormes champêtres à la Dallonnerie.

Enfin, nous avons l'assurance du suivi de ces arbres et la conviction que la liste s'enrichira des nouveaux individus que nous proposerons.

Quelques interrogations subsistent cependant : certains arbres feront l'objet d'une signalisation, d'autres non, sur des critères qui parfois nous échappent. Est-ce négociable ? À voir... Ce n'est qu'un détail.

Entre-temps est venue l'idée de réaliser, à partir de ce dossier, un bulletin « spécial ».

Le 22 novembre, le Conseil d'Administration du CERF décidait que le bulletin n°24 serait un numéro spécial « Arbres remarquables ». Là encore, un « énorme » travail qui allait nécessiter de gros efforts de la part de quelques volontaires-rédacteurs, que je me dois de citer ici : Bernard Cauchetier, Didier Chagot, Simone Giquelais, Christian Letourneau, Michel Jack Masson, Bruno Munilla, Alain Pernot.

Contents, pourquoi ne le serions-nous pas ?

Le « bouclage » de ce bulletin spécial s'est réalisé dans les délais nécessaires à sa parution avant l'Assemblée Générale 2010.

Fiers, évidemment.

Car ce n'était pas une mince affaire que de mener à leur terme ces deux « gros dossiers » qui sont notre participation à la protection et à la sauvegarde de ce patrimoine naturel à transmettre aux futures générations : ces « arbres remarquables ».

Ils vont pouvoir continuer à couler des jours heureux, sans crainte de voir se profiler l'ombre d'un bûcheron, nos chers « vétérans » fiers sur leur tronc.



Futaie de Pin laricio à Gazeran



Le Chêne de la Voûte (24) après sa chute



Allée des Sorcières (69)



Chêne de l'Épars (54)